



# Professeur.e de musique

## - Batterie -

Saison 2024-2025

*CDI à temps partiel (2h à 4h hebdomadaires)*

*Animateur technicien d'activités coefficient 265 selon CCN Éclat  
soit 310€ brut par mois sur 12 mois pour 36 semaines de cours annuel  
(pour 4h hebdomadaires)*

### L'école de musique en deux mots

L'école de musique La Reneimoise est installée dans les locaux du Pôle Associatif de Saint Georges de Reneins et compte actuellement 130 adhérents. L'ensemble des cours d'apprentissage d'instruments ou de pratique collective sont dispensés par une équipe de 7 professeurs, accompagnés dans ses missions par le bureau associatif.

### Les missions principales

Vous intervenez en qualité de professeur.e de batterie sur un temps de travail estimé entre 2h et 4 h hebdomadaires, en fonction du nombre de demandes de cours individuels. Les cours sont regroupés sur une fin de journée ou le samedi à définir avec vous afin d'optimiser les déplacements. La formation musicale est dispensée pendant le cours, conjointement à la pratique instrumentale.

### Les missions complémentaires

Selon vos compétences et disponibilités, vous pouvez proposer des stages ou des projets musicaux aux élèves pendant les périodes de vacances, rémunérées en heures complémentaires. Vous avez également la possibilité d'encadrer la pratique d'un ou plusieurs collectifs selon les besoins de l'école de musique.

### **Adressez votre candidature à :**

Sven Klawitter, président  
la.reneimoise@gmail.com  
06 79 53 35 38